



Assemblée générale

Distr. générale
5 mars 2015
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence: plan de travail proposé pour l'exercice biennal 2016-2017

I. Introduction

1. Le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/110 du 14 décembre 2006 afin de garantir à tous les pays et à toutes les organisations internationales et régionales compétentes l'accès à tous les types d'informations et de services spatiaux pertinents pour la gestion des catastrophes et d'appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes. Le programme vise à aider les pays à mieux comprendre, accepter et intégrer les moyens d'accéder, tout en développant la capacité à les utiliser, à tous les types d'informations spatiales pour appuyer le cycle complet de la gestion des catastrophes.

2. Le présent rapport décrit les activités qu'UN-SPIDER doit concevoir et mettre en œuvre pendant l'exercice biennal 2016-2017 avec l'appui de ses réseaux de partenaires. Après avoir décrit les ressources connues au moment de la rédaction du présent rapport (sect. II), il décrit comment, par la gestion des connaissances, UN-SPIDER favorisera l'échange et le partage d'informations et de connaissances (sect. III), comment un appui consultatif sera fourni aux États Membres (sect. IV) et comment UN-SPIDER continuera de créer des liens et de promouvoir les échanges entre les différentes communautés qui assument des responsabilités ou un rôle dans la gestion des catastrophes (y compris la réduction des risques de catastrophe et les interventions d'urgence) afin de renforcer leurs capacités (sect. V).



II. Ressources pour la mise en œuvre du plan de travail 2016-2017

3. L'équipe d'UN-SPIDER devrait, au début de l'exercice biennal 2016-2017, compter 11 administrateurs: 1 administrateur principal de programme, 3 administrateurs de programme (partagés avec le Programme pour les applications des techniques spatiales), 2 administrateurs de programme associés, 3 experts mis à disposition à titre gracieux et 2 assistants administratifs. UN-SPIDER bénéficiera également de l'appui de trois à six stagiaires à tout moment. Il importe de noter que les postes des deux administrateurs de programme associés et des trois experts mis à disposition à titre gracieux sont financés par deux États Membres et que leurs dates actuelles respectives de fin d'engagement tombent avant la fin de l'exercice biennal 2016-2017. Un appui supplémentaire de ces États Membres et de nouveaux, non encore confirmé, sera nécessaire pour maintenir le tableau d'effectifs au moins à un niveau approprié. L'équipe est basée à Vienne, avec des bureaux à Bonn (Allemagne) et à Beijing. La gestion des connaissances et le portail correspondant, ainsi que les services consultatifs techniques offerts à l'Amérique latine et aux Caraïbes, sont traités à Bonn, tandis que les bureaux de Beijing et de Vienne assurent les services/missions consultatifs et les activités de renforcement des capacités destinés à l'Afrique et à l'Asie-Pacifique.

4. Le financement d'UN-SPIDER continuera, en 2016-2017, de venir à la fois du budget ordinaire de l'ONU et de contributions volontaires d'États Membres. Le Bureau des affaires spatiales a conclu, avec les Gouvernements chinois et allemand, des accords de financement qui couvrent tout ou partie de l'exercice biennal. Les fonds du budget ordinaire du Secrétariat de l'ONU vont encore être réduits pour l'exercice biennal à venir, ce qui nuira à la capacité qu'a le Bureau d'exécuter des activités de sensibilisation et de représentation appropriées. Les contributions volontaires actuelles, largement affectées, n'offrent pas la souplesse requise pour répondre à toutes les demandes d'appui ou de collaboration que le programme reçoit. Enfin, ce n'est qu'avec ce budget ordinaire réduit qu'UN-SPIDER peut mettre en œuvre des activités dans certaines régions, par exemple en Amérique latine et dans les Caraïbes, car les contributions volontaires actuelles ne couvrent pas les demandes d'appui qui émanent de toutes les régions.

5. En juin 2015, le réseau de bureaux régionaux d'appui comptera 17 membres, l'Institut international de gestion des ressources en eau (basé à Colombo et centre du CGIAR) ayant rejoint le réseau en février 2015. À la sixième réunion annuelle des bureaux régionaux d'appui d'UN-SPIDER, tenue à Vienne les 5 et 6 février 2015, le réseau est convenu d'intensifier, dans le cadre du programme, sa collaboration en matière d'appui consultatif, de renforcement des capacités et de réseautage. Il a été convenu qu'en mettant en place une coordination plus étroite, des plates-formes de collaboration modernes, des échanges accrus entre les bureaux régionaux d'appui et des actions communes de mobilisation de fonds, on accroissait l'impact de l'appui que le réseau apportait à UN-SPIDER. Enfin, confirmant ce désir d'intensifier la collaboration, le bureau régional d'appui basé au Pakistan a offert d'accueillir dans ses locaux une future réunion du réseau, qui sera la première à se tenir à l'extérieur du siège de Vienne.

III. Innovations pour la gestion des connaissances

6. À la fin de 2014, le portail de connaissances d'UN-SPIDER avait non seulement bénéficié d'améliorations graphiques, mais aussi commencé à fournir de nouveaux services suite à une évaluation interne et externe approfondie de son fonctionnement ainsi que des exigences et des attentes de ses utilisateurs finaux¹, réalisée en 2012. Désormais accessible en anglais, espagnol et français, il offre une interface bien plus intuitive, ainsi qu'un nombre bien plus important de ressources techniques et de documents de référence. Le programme va continuer de développer le portail pendant le prochain exercice biennal et l'on met en œuvre, actuellement, des moyens de collaboration innovants. Le réseau de bureaux régionaux d'appui d'UN-SPIDER va devoir fournir encore davantage de contenus techniques et scientifiques et développer de nouveaux services, dont certains pourraient finalement bénéficier d'une gestion décentralisée. En favorisant l'utilisation d'une application ouverte et en partageant l'environnement, le portail deviendra encore plus utile aux utilisateurs finaux que sont les spécialistes de la réduction des risques de catastrophe et des interventions d'urgence. En ce qui concerne les contenus, il est intéressant de noter que depuis janvier 2014, 1 916 articles ont été ajoutés, ce qui fait, à la date de mars 2015, un total de 6 259 articles publiés. Chaque semaine, en moyenne, le portail est consulté par 2 250 utilisateurs, avec 5 350 pages vues.

7. Pour réaliser la vision à long terme de l'équipe en ce qui concerne le partage des connaissances, leur diffusion en général et le portail en particulier, il faudra, en 2016-2017 et au-delà, obtenir de nouvelles collaborations et contributions en nature et en espèces si l'on veut que ces activités ne dépendent pas entièrement d'engagements volontaires à court terme renouvelés périodiquement.

8. UN-SPIDER continuera de compléter les activités de sensibilisation qu'il mène dans le cadre du portail de connaissances par des publications imprimées et en ligne, y compris des bulletins et des mises à jour électroniques. Il profitera également de médias sociaux tels que Google+, Facebook et Twitter pour partager des informations sur les activités qu'il mène avec ses partenaires et intensifiera, en 2016-2017, sa communication par les réseaux sociaux, y compris en recherchant de nouvelles synergies avec les activités de communication que le Bureau des affaires spatiales mène sur des thèmes d'intérêt commun. L'un des avantages des réseaux sociaux est qu'ils procurent au portail davantage de visiteurs et d'utilisateurs (155 par mois en moyenne), en plus de donner au programme un accès plus immédiat à ses communautés et d'améliorer son classement dans les moteurs de recherche. Entre janvier 2014 et mars 2015, le nombre de "followers" a constamment augmenté sur tous les réseaux: sur Facebook, il s'élevait à 1 800 (+54 %); sur Google+, à 2 500 (+17 %); et sur Twitter, à 6 700 (+34 %). Pendant le prochain exercice biennal, le programme va utiliser davantage les réseaux sociaux et explorer de nouveaux moyens d'atteindre ses utilisateurs finaux afin de communiquer sur ses activités et celles de ses partenaires d'une manière qui renforce leur impact et leur pertinence.

¹ La section 2 du plan de travail d'UN-SPIDER proposé pour l'exercice biennal 2014-2015, présenté au Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquantième session, en 2013 (A/AC.105/C.1/2013/CRP.6), expose les principales conclusions de l'évaluation de 2012.

9. En outre, conscient de la nécessité de fournir les informations les plus récentes sur les initiatives et les activités qu'entreprennent les spécialistes de l'espace et de la gestion des catastrophes, ainsi que sur les activités qu'il mène avec ses partenaires dans le monde, UN-SPIDER continuera de fournir, sur ces événements, des mises à jour quotidiennes sur le portail de connaissances. Par exemple, les membres du réseau de bureaux régionaux d'appui peuvent désormais accéder, sur le portail, à leurs pages respectives et soumettre des documents eux-mêmes, ce qui permet de diffuser davantage d'informations sur ce que les partenaires d'UN-SPIDER font en matière de prévention des catastrophes et d'interventions d'urgence.

10. Suite à la décision que les bureaux régionaux d'appui ont prise à leur troisième réunion annuelle, en 2012, de concevoir des publications spécifiques sur la façon de consulter et d'utiliser l'imagerie par satellite (voir A/AC.105/2012/CRP.18), il a été produit, en 2014, des procédures par étapes et des brochures (voir A/AC.105/1079). D'autres publications, y compris des produits communs à plusieurs bureaux régionaux d'appui, sont en préparation en collaboration avec ces derniers; elles seront publiées en 2016 et 2017. UN-SPIDER cherche également des partenaires pour traduire ces documents de référence dans des langues autres que l'anglais.

11. Entre autres ressources disponibles sur le portail, on augmente constamment la longue liste de sources de données et de produits satellitaires qui sont classées en fonction des besoins des utilisateurs finaux. L'action menée par le Bureau des affaires spatiales pour faciliter l'accès à des données ouvertes et mettre à disposition de plus en plus de produits gratuitement va devenir une autre source importante de données lors du prochain exercice biennal à mesure que de nouveaux accords sont conclus avec des fournisseurs d'imagerie et de services.

IV. Appui consultatif et coordination de la gestion des catastrophes (y compris la réduction des risques de catastrophe et les interventions d'urgence)

12. Les demandes d'appui consultatif adressées à UN-SPIDER ne cessent de croître. Bien que l'intérêt des données, des outils et des applications liés à l'espace soit reconnu et démontré, leur utilisation, dans de nombreux pays, n'est pas encore assez rationalisée pour influencer sur la réduction de la vulnérabilité des populations. S'appuyant sur les travaux déjà réalisés en 2014-2015 et dans le cadre de nouvelles activités de collaboration menées avec d'autres entités des Nations Unies et avec le réseau de bureaux régionaux d'appui, le programme continuera, pendant l'exercice biennal 2016-2017, de se concentrer sur les activités suivantes:

a) Aider les utilisateurs finaux à mieux utiliser les informations d'origine spatiale mises à disposition pendant les interventions d'urgence;

b) Veiller à ce qu'on dispose d'informations d'origine spatiale pour appuyer les phases de surveillance, de préparation, d'alerte rapide, d'intervention d'urgence et de relèvement de la gestion des catastrophes, en s'appuyant sur les accords clefs et innovants signés en février 2015 entre le Bureau des affaires spatiales et DigitalGlobe ou qui sont en négociation depuis mars 2015 (avec les Gouvernements chinois, israélien, italien et kazakh);

c) Renforcer ses partenariats avec les représentations régionales du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des bureaux de pays tels que ceux du Programme de développement des Nations Unies qui pratiquent la gestion des catastrophes et peuvent aider à mettre en œuvre les recommandations des missions consultatives techniques;

d) Travailler étroitement avec des mécanismes mondiaux et régionaux tels que la Charte sur la coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de catastrophe naturelle ou technologique (également appelée la Charte internationale Espace et catastrophes majeures), Sentinel Asia et le Programme européen d'observation de la Terre (Copernicus) pour promouvoir leurs programmes et faciliter l'accès des utilisateurs finaux à leurs services, notamment:

i) Informer les mécanismes et les programmes existants sur la façon dont ils pourraient améliorer et étendre leur appui;

ii) S'employer à faire en sorte que les prestataires comprennent les difficultés spécifiques que les utilisateurs finaux rencontrent pour demander, recevoir et utiliser un appui;

iii) Aider à mettre en œuvre l'initiative d'accès universel de la Charte internationale en aidant les pays à devenir utilisateurs autorisés;

iv) Aider à développer le nombre et la qualité des administrateurs de projet de la Charte internationale par la formation et l'aide à la coordination;

e) Continuer de développer de nouvelles collaborations et de nouveaux projets avec davantage d'entités des Nations Unies et d'États Membres pour assurer la coordination des mesures prises pour faciliter la mise à disposition et l'utilisation de données spatiales pour la gestion des risques de catastrophe et les interventions d'urgence;

f) Appliquer le programme de développement du portail de connaissances (voir sect. III ci-dessus) et continuer de diffuser les informations issues des travaux menés sur la réduction des risques de catastrophe et de certaines activités d'intervention d'urgence et d'aide humanitaire;

g) Accroître le rôle des bureaux régionaux d'appui d'UN-SPIDER dans l'aide accordée aux pays qui demandent un appui international.

13. Par l'entremise du programme UN-SPIDER, le Bureau des affaires spatiales continuera de travailler avec les États Membres qui demandent qu'on les aide à obtenir et à utiliser des solutions spatiales pour la gestion des risques de catastrophe et les interventions d'urgence en:

a) Évaluant les capacités des pays et les activités, politiques et plans de prévention des catastrophes et de réduction des risques en ce qui concerne l'utilisation des techniques spatiales;

b) Aidant à concevoir des plans et des politiques de réduction des risques et de gestion des risques de catastrophe en ce qui concerne l'utilisation des techniques spatiales;

c) Élaborant et personnalisant des lignes directrices pour inclure les techniques spatiales dans la prévention des catastrophes et les interventions d'urgence;

d) Facilitant l'accès des institutions nationales à l'information d'origine spatiale aux fins de la réduction des risques et des interventions d'urgence;

e) Définissant les besoins de formation et facilitant la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités;

f) Appuyant la mise en œuvre d'activités de réduction des risques et d'interventions d'urgence à l'aide des techniques spatiales.

14. L'appui consultatif technique peut consister: a) à effectuer des missions consultatives techniques associant des experts d'organismes d'étude de l'espace et de gestion des catastrophes d'autres pays ainsi que d'organisations et d'institutions internationales et régionales compétentes; b) à offrir aux institutions nationales des conseils techniques dans le cadre, notamment, de réunions, de téléconférences et de vidéoconférences; c) à faciliter la coopération directe entre les institutions nationales et les fournisseurs d'informations et de solutions spatiales; et d) à faciliter l'accès aux images satellitaires en cas d'urgence. L'appui fourni englobe l'accès aux données et les politiques y relatives, la gestion de l'information, l'infrastructure nationale de données spatiales et la coordination interinstitutionnelle.

15. Les missions consultatives techniques forment désormais un fleuron d'UN-SPIDER, près de 30 pays ayant bénéficié d'une évaluation approfondie de leurs capacités. Le résultat de chaque mission est un rapport officiel qui contient un résumé des conclusions, recommandations, mesures de suivi et suggestions concernant les lignes directrices et les politiques de gestion des risques de catastrophe, toujours dans la perspective de l'utilisation d'informations spatiales à tous les stades du cycle de gestion des catastrophes. Dans certaines régions, comme en Asie du Sud-Est, UN-SPIDER aura couvert, en 2016-2017, la plupart des pays et sera à même de fournir un appui technique de suivi pour promouvoir les bienfaits d'une approche régionale des dangers transfrontières. Cette approche permettra également de fournir aux pays dans lesquels ces missions ont eu lieu l'appui continu dont ils pourront avoir besoin pour mettre en œuvre les recommandations de ces missions. En favorisant des pratiques ouvertes de partage et d'échange des données ainsi qu'une bonne gestion de ces dernières, UN-SPIDER compte accroître l'impact de ses services avec l'aide de ses réseaux de partenaires.

16. Le programme engagera les pays qui ont bénéficié de missions consultatives techniques ces dernières années à revoir les recommandations des experts et se coordonner avec UN-SPIDER pour les mettre en œuvre au moyen d'activités de suivi. Souvent, il est recommandé aux agents des autorités chargées de l'utilisation des informations spatiales de se former aux problèmes spécifiques des pays. Des exemples d'activités de suivi réussies menées en 2014 et 2015 seront présentés aux États Membres pour les sensibiliser à la nécessité de mettre en œuvre les recommandations de ces missions.

17. Conformément au cadre stratégique du Bureau des affaires spatiales pour 2016-2017 (A/69/6 (Prog. 5)), le programme s'emploie à continuer de fournir un appui consultatif aux 38 États Membres qui ont été aidés depuis le début

d'UN-SPIDER (objectif pour la fin de 2015) et à porter le nombre d'États Membres qui bénéficient de ce soutien à 42 pendant l'exercice biennal en cours. Un autre indicateur de progrès, à compter du prochain exercice biennal, sera le nombre de nouveaux services fournis par le portail de connaissances. Le programme se fixe pour objectif de fournir au minimum 22 services à la fin de 2017.

V. Rapprochement des communautés et renforcement des capacités

18. L'une des conclusions des missions consultatives techniques réalisées par UN-SPIDER au fil des ans est que malgré a) les énormes progrès réalisés pendant la dernière décennie pour ce qui est d'utiliser l'observation de la Terre, tant en ce qui concerne la qualité des produits que leur utilité pour la préparation et la réponse aux catastrophes, et b) la mise en place, suivant diverses bonnes pratiques politiques et organisationnelles, du cadre institutionnel élaboré dans de nombreux pays pour coordonner l'action menée par les autorités pour se préparer et répondre aux catastrophes, il subsiste un fossé entre la façon dont les fournisseurs de données et de produits et les utilisateurs finaux qui ne sont pas spécialistes de l'observation de la Terre comprennent les attentes, les besoins et les contraintes auxquels tous se heurtent. Cette compréhension est ce qui motive la plupart des activités de sensibilisation et de représentation menées par l'équipe. Cependant, comme cela est indiqué à la section II ci-dessus, des priorités doivent être fixées, car les ressources financières actuellement disponibles ne permettent pas de répondre pleinement aux niveaux actuels de la demande d'appui ou de collaboration, ni même de profiter pleinement des nombreuses opportunités qui existent. On ne compte pas que cette situation s'améliore en 2016-2017, sauf si les États Membres versent davantage de contributions volontaires au programme. Dans le même temps, la demande d'une approche plus intégrée et coordonnée continuera d'être forte, car il faudra que les pays et le système des Nations Unies en fassent plus, dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, pour réaliser les objectifs de développement durable, ceux du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015 et ceux de lutte contre les effets du changement climatique qui seront définis en 2015.

19. Depuis 2014, le Bureau des affaires spatiales coordonne, après l'avoir créé, un partenariat mondial d'organismes dont l'utilisation et la promotion de l'observation de la Terre est une activité clef. Ce partenariat s'est engagé à verser, à la troisième Conférence mondiale sur la prévention des risques de catastrophe, qui se tiendra à Sendai (Japon) du 14 au 18 mars 2015, des contributions volontaires pour aider les pays à atteindre les buts et objectifs qu'ils ont acceptés au titre du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. En 2016-2017, UN-SPIDER continuera de fournir, au sein du Bureau des affaires spatiales, les orientations scientifiques et techniques requises pour mettre en œuvre les engagements énoncés dans le Livre blanc sur l'observation de la Terre à l'appui des stratégies nationales de gestion des risques de catastrophe: un cadre de synergie pour l'intégration des techniques d'observation de la Terre dans la réduction des risques de catastrophe.

20. Dans ce contexte mondial, UN-SPIDER continuera de mobiliser des moyens de renforcement des capacités, de privilégier ses activités d'information et de sensibilisation, et de tenir des réunions d'experts et des ateliers.

A. Renforcement des capacités

21. Il est essentiel, pour renforcer l'aptitude des organisations et des individus à utiliser efficacement les services spatiaux pour la gestion des risques de catastrophe, la préparation, les interventions et le relèvement, de renforcer les capacités et les mécanismes institutionnels à tous les niveaux. En 2016-2017, UN-SPIDER continuera:

a) De travailler avec des partenaires, y compris ses bureaux régionaux d'appui, à l'élaboration de programmes de formation et de supports correspondants;

b) De renforcer la collaboration avec le Groupe sur l'observation de la Terre, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et son programme opérationnel d'applications satellitaires, intensifiée en 2014 pour concevoir des activités conjointes de formation en groupant les connaissances et les ressources;

c) De promouvoir l'élaboration de cours de brève durée que ses bureaux régionaux d'appui dispenseraient sur l'utilisation de la télédétection aux fins de la gestion des risques de catastrophe et des interventions d'urgence. Des exemples d'activités similaires de l'exercice biennal précédent, auxquelles les fournisseurs de données, de logiciels ou de services ont activement participé, seront mis en avant autant que possible.

22. Le rapport sur les activités menées en 2014 dans le cadre d'UN-SPIDER (A/AC.105/1078) décrit les activités innovantes conçues en partenariat avec des bureaux régionaux d'appui, des organismes des Nations Unies, des institutions universitaires et, parfois, le secteur privé. Ces activités servent de modèles pour l'exercice biennal 2016-2017, car les partenariats ont permis d'accéder à des compétences éprouvées et ciblées tout en réduisant les coûts totaux, la collaboration s'étant effectuée, pour l'essentiel, sans frais pour le programme ou pour les participants.

23. Comme cela est indiqué à la section IV ci-dessus relative aux services consultatifs, la planification d'UN-SPIDER privilégiera le renforcement des capacités au niveau régional, non seulement pour optimiser les ressources rares, mais aussi pour encourager les pays à travailler ensemble pour développer les moyens de réduire la vulnérabilité des populations et d'atténuer l'impact des catastrophes.

B. Activités de sensibilisation

24. Comme pendant l'exercice biennal précédent, il sera mené, si les ressources le permettent, les activités de sensibilisation suivantes:

a) Appui à des réunions connexes organisées par des partenaires et qui intéressent le mandat et la mission d'UN-SPIDER;

b) Participation à des organes décisionnels et techniques internationaux et à des conférences, réunions ou ateliers par la mise à disposition d'orateurs et de matériels de sensibilisation;

c) Appui à la participation des praticiens et d'experts de la gestion des catastrophes à des réunions techniques régionales et à des sessions, séminaires et ateliers internationaux de formation organisés par UN-SPIDER, les bureaux régionaux d'appui et d'autres partenaires.

25. Pendant l'exercice biennal 2016-2017, UN-SPIDER renforcera le réseau de points focaux nationaux et continuera de les associer davantage à ses activités. Un point focal national est une institution nationale désignée par le gouvernement du pays concerné et qui représente les spécialistes de la gestion des catastrophes et des applications des techniques spatiales. Son rôle est de travailler avec UN-SPIDER en tant que premier point de contact dans un pays afin d'accroître l'efficacité de la coopération. La plupart des points focaux sont, par exemple, habilités à devenir des utilisateurs autorisés de la Charte internationale Espace et catastrophes majeures au titre de son initiative d'accès universel. UN-SPIDER coordonne son action avec celle des partenaires de la Charte pour aider les pays à devenir utilisateurs de ses services. Cette promotion sera présente dans toutes les activités de renforcement des capacités menées par le programme.

C. Ateliers et réunions d'experts

26. Pendant l'exercice biennal 2016-2017, les activités comprendront l'organisation d'au moins deux ateliers internationaux ou régionaux, de réunions d'experts et/ou de séminaires réunissant les points focaux nationaux, des experts des bureaux régionaux d'appui d'UN-SPIDER et d'autres experts. Ces activités aideront à combler le fossé qui existe entre les spécialistes de la gestion des catastrophes et ceux de l'espace, à promouvoir la coordination des initiatives et à renforcer les bureaux régionaux d'appui d'UN-SPIDER.

27. Pendant l'exercice biennal 2016-2017, en outre, le programme s'emploiera:

a) À tenir au moins une réunion mondiale d'experts avec les bureaux régionaux d'appui pour examiner les réalisations du plan de travail en cours et définir le plan de travail de l'exercice biennal suivant;

b) À appuyer la tenue d'au moins deux séminaires et ateliers régionaux et internationaux organisés par des partenaires sous la forme d'une aide au voyage accordée à des participants de pays en développement;

c) À assurer, pendant l'exercice biennal, la participation de conférenciers experts à au moins quatre conférences et réunions promouvant les activités d'UN-SPIDER.

28. Les activités de sensibilisation ont notamment pour public cible des organismes spécialisés dans la gestion des catastrophes et les applications des techniques spatiales, des centres universitaires et de recherche, des organisations non gouvernementales et des entreprises technologiques privées. De ces activités, on escompte notamment une plus grande demande d'activités de renforcement des capacités et l'établissement de liens plus formels entre les agences spatiales, ainsi qu'avec les organismes de gestion des catastrophes et d'intervention d'urgence.

VI. Conclusion

29. S'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise pendant près de 10 ans en promouvant les bonnes pratiques de gestion des connaissances, y compris l'échange et le partage de données et d'informations, en fournissant un appui consultatif sur mesure et en renforçant les capacités, UN-SPIDER continuera de s'employer à développer et à améliorer l'utilisation des informations géospatiales d'origine spatiale, des télécommunications par satellite et des systèmes mondiaux de navigation par satellite, priorités de travail du Bureau des affaires spatiales qui intéressent les programmes de développement pour l'après-2015 (réduction des risques de catastrophe, développement durable et changement climatique). Cela aidera à hiérarchiser les collaborations qu'UN-SPIDER mettra en place pendant l'exercice biennal 2016-2017 pour mettre en œuvre ce programme de travail.
